

Un Valencien en Bretagne au XVe siècle: Vincent Ferrier (1418-1419)

Jean-Christophe Cassard

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Cassard. Un Valencien en Bretagne au XVe siècle: Vincent Ferrier (1418-1419). Triade (Galles-Ecosse-Irlande), 1999, pp.167-174. <hal-00439427>

HAL Id: hal-00439427

<http://hal.univ-brest.fr/hal-00439427>

Submitted on 7 Dec 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Christophe CASSARD *

Un Valencien en Bretagne au XV^e siècle : Vincent Ferrier (1418-1419)¹

Les relations entre la Bretagne et le monde ibérique sont anciennes, mais dans les derniers siècles du Moyen Age elles prennent un élan nouveau, que les Temps Modernes confirmeront avec éclat. Dès le XIV^e siècle des marins de la péninsule fréquentent l'Espagne, suscitant par la suite un certain courant d'émigration de la part d'artisans et même d'artistes². Les mauvais souvenirs liés aux exactions commises par les soudards jadis entraînés derrière lui par Bertrand du Guesclin sont oubliés en 1386 à l'heure où le duc Jean IV épouse Jeanne de Navarre († 1437).

Ce rapide rappel de relations pluri-séculaires s'appuie sur des études historiques aujourd'hui assez fouillées pour qu'il ne soit pas utile d'y revenir plus avant ici³. J'aimerais seulement attirer l'attention sur un épisode spécifique, sans liens apparents avec ce qui précède dans les domaines de l'économie ou de la politique matrimoniale, célèbre mais peu étudié en définitive⁴, la venue et la mort de saint Vincent Ferrier dans le duché. L'enquête en

* TRIADE 5, *Les Celtes et la Péninsule Ibérique*, 1999, pp. 167-179.

1. L'essentiel de cet article est paru dans la *Revue Historique*, tome CCXCVIII/2, 1998, pp. 323-342 sous le titre "Le légat catéchiste. Vincent Ferrier en Bretagne (1418-1419)". Le lecteur y trouvera un système de notes beaucoup plus étendu, faisant référence notamment aux dépositions de l'enquête de canonisation.
2. On songe notamment au maître d'œuvre Yan Goas et au sculpteur Lorenzo Mercandante (Laurent Marchadour), tous deux originaires du diocèse de Léon. Le vingtième témoin de l'enquête de Vannes, Alain de Cressoles, 55 ans, bourgeois, a résidé pendant un temps en Espagne : " *Item dicit quod audivit in villa de Godelajara in Hispania, et in curia regis Hispanie, ubi tunc existabat et per aliqua tempora residenciam fecit testis, communiter dici quod Deus operabatur miracula in dictis partibus pro magistro Vincentio* ".
3. A la suite des travaux de Jean Mathorez parus dans le *Bulletin Hispanique*, t. 14 et 15, 1912 et 1913, on lira les réflexions d'Alain Croix, *Nantes et le pays nantais au XVI^e siècle. Etude démographique*, Paris, 1974, p. 192-198 sur la place et l'intégration des Ibériques à Nantes. Dans les actes du colloque 1491. *La Bretagne, terre d'Europe*, Brest et Quimper, 1992, plusieurs études envisagent les rapports économiques entre la Bretagne et la péninsule : A-H. de Oliveira-Marques, *Bretagne et Portugal au XV^e siècle*, pp. 57-65 ; Elisa Ferreira, Bretons et Galiciens : une rencontre à la fin du Moyen Age, pp. 67-79 ; Hilario Casado Alonso, *La Bretagne dans le commerce castillan aux XV^e et XVI^e siècles*, pp. 81-98 ; Juan Carrasco, *Le royaume de Navarre et le duché de Bretagne au cours du dernier tiers du XIV^e siècle : politique matrimoniale et circulation monétaire*, p. 205-221.
4. Hervé Martin, "Les Bretons et leurs prédicateurs à la fin du Moyen Age", *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. LXVII, 1990, pp. 29-50. Philippe Niederlender, Vincent Ferrier prédicateur du jugement et thaumaturge, *2000 ans d'histoire de Vannes*, Vannes, 1993, pp. 71-94. Je suis redevable de la redécouverte du sujet à Nathalie Hamon, *Saint Vincent Ferrier, la Bretagne et les Bretons*, T. E. R. dactylographié, Brest, UBO, 1995.

canonisation de 1453-1454⁵ fournira l'essentiel de mes références : sur les quatre commissions pontificales ayant œuvré à rassembler des témoignages sur la vie, les vertus et les miracles de maître Vincent, celle de Bretagne est la plus importante pour le nombre des témoins entendus (313)⁶. Elle souffre cependant de la relative médiocrité sociale de ceux-ci : comparée à l'enquête de Toulouse par exemple, qui mobilise l'essentiel de l'élite universitaire et cléricale de la cité, il est clair que l'enquête vannetaise trahit une insigne faiblesse.

Toutefois la centaine de témoins bretons ayant approché Vincent Ferrier suffit à retracer dans ses grandes lignes l'épisode terminal de sa vie : son périple à travers le duché, son trépas. Elle suggère aussi à l'historien des interrogations quant aux circonstances ayant conduit à la venue de maître Vincent en Bretagne et induit quelques constatations sur le devenir de son culte en cette région pourtant bien éloignée de la terre de ses origines, bien différente aussi par de multiples aspects du monde dans lequel il vécut l'essentiel de son âge. En quelque sorte cette communication pourrait s'intituler "les tribulations d'un Valencien en Bretagne à la fin du Moyen Age"...

Le rôle prédominant du duc Jean V

Le duc en maître de cérémonie :

Les circonstances comme les protagonistes présidant à la venue de Vincent Ferrier en Bretagne n'ont sans doute pas fait l'objet d'une attention suffisante. Ils sont pourtant faciles à démêler, du moins dans l'enchaînement des faits car les intentions profondes des parties prenantes demeurent plus obscures et relèvent d'hypothèses que nous développerons par la suite. L'initiative revient sans conteste au duc Jean V (1399-1442) : Jean Bernier témoigne être allé sur son ordre porter un message à Vincent par trois fois alors que le dominicain se trouvait en Auvergne puis dans la France moyenne – au Puy-en-Velay, à Bourges, enfin à Tours. Angers constituera son ultime étape dans le royaume : il y passe un mois complet puis, descendant le fleuve sur une barge, il arrive à Nantes le 8 février 1418, accueilli sur la rive par l'évêque de la ville entouré de son clergé. De là il prend la route vers Vannes.

La réception se fait particulièrement solennelle et somptueuse dans la cité de saint Patern, laquelle prend en ces années plus ou moins figure de capitale de la Bretagne. Le duc et sa cour sont présents et s'occupent de tout, éclipsant l'évêque Amaury de La Motte et les autres dignitaires ecclésiastiques relégués aux seconds rôles quoiqu'ils se soient avancés en procession une demi-lieue au dehors des remparts pour l'attendre sur le chemin amenant à la chapelle Saint-Laurent, l'y accueillir et l'accompagner dans son entrée en ville. Cette prédominance du politique devient éclatante à l'intérieur de la cité : Jean V s'affirme bien comme la cheville ouvrière de son séjour vannetais. Le duc le fait loger chez l'un de ses serviteurs, Robin Le Scarb, s'entretient longuement avec lui tandis que la duchesse, Jeanne de France, et ses dames de compagnie s'empressent autour du Valencien.

Surtout Jean V mobilise toute la logistique de l'Etat breton pour donner à la présence de Vincent Ferrier un maximum d'éclat : prétextant que la cathédrale serait trop petite pour

5. Père (Pierre-Henri) Fages, O. P., *Procès de la canonisation de saint Vincent Ferrier*, Paris, 1904. L'enquête de Bretagne est éditée aux pages 3-261. L'éditeur a jugé bon de corriger quelques traits orthographiques et surtout d'abréger les dépositions de toutes les formules juridiques qui lui semblaient répétitives et ne rien apporter au fond. Outre cette faiblesse scientifique, l'enquête de Bretagne souffre de deux vices imputables à ses responsables : son latin trop fortement francisé, et surtout, contrairement à l'usage régulier, le non respect d'une stricte séparation entre témoignages sur la vie et témoignages sur les miracles posthumes.

6. Les trois commissaires apostoliques œuvrent au prieuré de Sainte-Guen du 21 novembre au 8 décembre 1453 et y enregistrent 239 témoignages, puis ils se séparent : Raoul, évêque de Dol, et Guillaume, abbé de Saint-Jacut, se rendent à Plumaugat puis à Dinan en mars 1454 (22 dépositions), tandis que leur confrère Jean du Bot, archidiacre de la Mée au diocèse de Nantes et official de Vannes, enregistre en leur absence trente nouvelles dépositions à Vannes, puis se déplace seul du 15 au 23 février entre Redon, Nantes, Fégréac, Questembert, Redon à nouveau, Guérande et Fégréac à nouveau afin d'y auditionner 21 témoins divers.

contenir la foule escomptée et que nul autre espace religieux couvert ou découvert ne se prêterait non plus à cet usage, le duc fait aménager la place située devant le château de l'Herminie édifié par son père. Un échafaud est dressé là bien en vue, décoré de riches étoffes aux couleurs éclatantes, d'où le prédicateur pourra s'adresser commodément à son auditoire. Et comme de juste, le jour où Vincent monte pour la première fois en chaire, le duc se déplace et vient l'écouter avec sa suite ; les jours suivants il s'efforce de paraître en personne en compagnie de sa pieuse épouse. Il le retrouve encore, au hasard de ses déplacements, à Dinan quelques mois plus tard. Pareil souci de convier puis de s'associer aux apparitions publiques du maître valencien soulève la question du pourquoi d'un tel empressement de la part de Jean V.

Vincent Ferrier en ange d'apaisement :

En 1418 le contexte est à l'apaisement à travers l'ensemble de l'Occident chrétien. Le Grand Schisme (ouvert en 1378 par une élection pontificale aussitôt contestée par les Français qui opposent au pape de Rome un pape plus à leur convenance siégeant à Avignon) vient en effet de se terminer avec la reconnaissance unanime par le concile de Constance de Martin V comme seul pape légitime le 11 novembre 1417 : confirmé dans ses fonctions de légat *a latere Christi* Vincent ne manque pas de faire référence au Souverain Pontife, même si, à vrai dire, cette douloureuse affaire n'avait pas entraîné en Bretagne de déchirements notoires. Il n'empêche que la reconnaissance universelle du pape Martin procure un soulagement certain au moins dans les milieux cléricaux et concourt à la réalisation d'un unanimité irénique parmi les foules assemblées, soulagées par le retour à l'unité de confession dont maître Vincent, jadis partisan actif d'un pape schismatique, se présente comme le vivant symbole. Sans doute cette détente explique-t-elle que, contrairement à l'idée reçue qu'entretient une légende tenace, n'apparaisse en Bretagne nulle trace des Flagellants qui avaient entouré le prédicateur dominicain et que son discours demeure modéré sur le fond, très peu enclin aux thèmes apocalyptiques qu'on lui prête trop volontiers, plus apaisé et catéchistique qu'exalté.

Spécifiques au duché par contre, les derniers spasmes entretenus encore par les relents de la guerre de Succession du siècle précédent (1341-1364) paraissent en ces années 1418-19 en passe de retomber pour de bon. Après le règne chaotique de son père et une minorité toujours difficile à traverser, le jeune duc gouverne à présent les Bretons sans trop de contestations de son pouvoir. L'impôt et les principaux rouages de l'Etat sont en place, et ils fonctionnent de façon satisfaisante sous l'égide d'un duc qui entre dans son âge mûr. Gage de la pérennité de ce gouvernement apaisé, Vincent annonce à la duchesse qu'elle attend un fils : cette heureuse nouvelle, si elle vient combler les vœux des futurs parents, les conforte aussi en ce qu'elle légitime aux yeux de l'opinion nobiliaire la dynastie des Montforts ainsi associée au grand homme de passage.

Profitant de la présence du Valencien, Jean V escompte sans doute que cette atmosphère de renouveau serve ses desseins d'apaisement vis-à-vis de sa haute noblesse : dans ces années il multiplie les gestes de réconciliation à l'adresse des Penthivèrre, les anciens compétiteurs de ses grand-père et père pour le duché, sans que rien encore ne permette d'augurer la grave crise politique que déclenchera en 1420 le geste irresponsable de l'impulsif Jean de Penthivèrre, signant par là-même la chute de sa maison et la confiscation de son apanage.

Enfin la position militaire et diplomatique de Jean V ne peut que sortir confortée par les dernières démarches de Vincent Ferrier en quête d'une improbable paix universelle entre les souverains chrétiens. On sait qu'après une longue accalmie la guerre de Cent ans vient de reprendre pour le plus grand malheur du royaume de France : Henry V a infligé à la chevalerie des lys en 1415 une défaite mémorable à Azincourt et, prétextant des origines normandes de son trône, dans la foulée il entreprend depuis 1417 de mettre la main sur la riche province d'outre-Couesnon. De ces désastres militaires les Bretons ont su demeurer absents : donc, sur l'essentiel, Jean V a réussi à renouer avec la politique de bascule entre France et Angleterre déjà esquissée par Jean III († 1341) au tout début du conflit : tout en accomplissant formellement son devoir de vassal, il évite d'engager le duché en tant que tel dans la guerre – à la satisfaction implicite

du roi aux Léopards – en laissant cependant les hommes d’armes de ses états libres de rejoindre à titre personnel l’armée du roi de Paris.

La neutralité bretonne protège assez efficacement le duché alors que les horreurs de la guerre s’abattent à ses frontières, au point que de nombreux réfugiés normands y trouvent asile. C’est d’ailleurs en s’adressant à eux que Vincent aura recours, par exception, à une problématique de type apocalyptique, laquelle laissera une forte impression sur l’un de ses auditeurs rennais, Thomas Basin qui vient à peine d’avoir cinq ans ! Mais ce discours paroxysmique ne concerne pas les Bretons en tant que tels : il s’inscrit dans son plan de paix globale en Occident afin de mieux retourner les armes chrétiennes contre le seul ennemi qui vaille, le Turc maître de la Palestine et de la Jérusalem terrestre.

Henry V n’est pas seulement un conquérant chanceux et habile : c’est aussi un monarque pieux, soucieux du devenir de son âme, inquiet, presque un mystique. Aussi fait-il mander Vincent par un héraut : la rencontre des deux hommes a lieu à Caen, l’ancienne capitale de Guillaume le Conquérant, que le roi vient d’emporter en septembre 1418. Cette escapade normande demeure assez mal éclairée par la documentation⁷, en particulier elle n’est qu’effleurée par nos témoins bretons qui ne l’accompagnèrent là-bas qu’en petit nombre et dont un seul la relie à la diplomatie positive de son duc. Nul doute cependant que les intentions d’Henry V sont aussi politiques. Tout à son idéal de pacification universelle, maître Vincent ne peut que répondre avec empressement à cette demande, qui conforte en outre le projet de Jean V d’assurer entre les deux belligérants la neutralité tacite de ses états en favorisant l’établissement de relations normales de bon voisinage avec son nouveau voisin.

Vincent Ferrier en Bretagne

Les étapes de son périple breton :

Faute d’une relation cohérente et complète de ses derniers mois, faute de mentions explicites de son passage dans des archives communales encore embryonnaires, les différentes étapes bretonnes du périple de maître Vincent se déduisent des seules déclarations orales des témoins entendus en 1453 par les commissaires apostoliques. Trente cinq ans après les faits, leurs souvenirs ne sont forcément plus très nets et des risques de confusion, d’oubli aussi, existent. La carte publiée ci-contre ne représente donc qu’un essai de reconstitution de l’itinéraire parcouru, certainement fort incomplet pour les petites localités situées en dehors de la zone d’attraction vannetaise d’où provient la majorité des témoins sollicités.

A chaque halte, le même scénario se répète dans ses grandes lignes. Attendu par les notables de l’endroit, Vincent Ferrier leur apparaît au détour du chemin chevauchant une ânesse ou une mule de médiocre valeur : son humble monture est en harmonie avec l’image qu’il véhicule, celle d’un humble clerc au service des pauvres et de l’Eglise. En général il descend chez un bourgeois de l’endroit quand il n’y a pas pour l’abriter un couvent de son ordre (comme à Nantes, Dinan et Rennes) ou quelque autre maison de réguliers (bénédictine comme Saint-Sauveur de Redon où il effectue deux séjours de huit jours chacun, les prieurés Saint-Nicolas de Ploërmel et Saint-Martin de Josselin ; ou cistercienne comme Prières, où il descend à la demande expresse de l’abbé).

L’entrée d’un visiteur aussi insigne draine la foule des dévots et des badauds, qui se retrouvent encore plus nombreux à l’heure du sermon annoncé : le héraut du roi d’Angleterre est seul à avancer un chiffre, 30 000 personnes à Rennes, très exagéré, mais partout il faut beaucoup

7. Georges Peyronnet, “L’étrange rencontre d’un conquérant dévot et d’un prédicateur messager de paix : Henri V d’Angleterre et saint Vincent Ferrier (1418)”, *Revue d’Histoire Ecclésiastique*, vol. LXXXVII, 1992, n° 3-4, pp. 663-680. Cet auteur analyse une chronique en anglais de 1513, document tardif et peu fiable qui situe à Rouen et en 1419 la rencontre, double erreur ; mais il restitue bien les efforts de Jean V pour préserver la neutralité bretonne à défaut de pouvoir servir de médiateur entre les parties en conflit.

d'espace libre pour contenir la foule. La Grande Place de la ville est réquisitionnée à Dinan, un cimetière puis la place devant la cathédrale à Nantes, l'espace découvert entre la maison des frères Prêcheurs et les murailles à Rennes, etc. Partout on a installé auparavant une haute chaire à prêcher montée sur des tréteaux amovibles, un "tabernacle" voire un "théâtre" – et ce jusque dans des bourgs aussi modestes que Theix et Questembert, mais il lui arrive aussi de parler à l'intérieur des murs de la clôture d'un monastère, comme à Redon ou à Prières, ouvert ou non aux laïcs de l'endroit pour l'occasion. A suivre les témoins, il se serait adressé au peuple chaque jour ou presque.

L'orateur sacré :

L'art de la prédication cléricale atteint son plein développement au XV^e siècle : maître Vincent en incarne aussi bien les vertus que les tares. Il s'agit d'abord d'un grand spectacle mis en scène avec soin, orchestré dans un crescendo dramatique. Le prêche s'inscrit, tel un morceau de choix, dans le cours d'une messe solennelle célébrée par le prédicateur avec ses aides. L'attente du grand moment se prolonge ainsi, au chant des psaumes, tandis que les fidèles s'impatientent : une fois l'auditoire suffisamment "chauffé", maître Vincent escalade avec peine les tréteaux qui lui serviront de piédestal, et le spectacle commence.

Long spectacle en vérité : les témoins s'émerveillent de cette capacité à parler des heures durant, sans fatigue apparente, au contraire, chez un orateur tout empreint de son sujet. Spectacle total aussi, qui ne tient pas dans les seules paroles prononcées : les auditeurs apprécient la qualité de la prestation à la gradation des intonations de sa voix de stentor en dépit de son âge avancé, à l'accompagnement exact des thèmes évoqués dans telle ou telle séquence du discours par la justesse de ses mimiques, les expressions changeantes de son visage entrant en harmonie avec les mots vécus de toute sa chair par le Valencien. Bon connaisseur des choses de la chaire, dom Yves, l'abbé cistercien de Notre-Dame de Lanvaux, fait part de son admiration devant la technique consommée du Valencien : "Lorsqu'il parlait des vices ou des peines de l'Enfer, il paraissait terrible et sévère, si bien que beaucoup de ceux qui l'entendaient étaient saisis de terreur ; mais lorsqu'il parlait de Dieu, des vertus et des joies du Paradis, il paraissait doux et miséricordieux, en sorte qu'il ramenait ses auditeurs les plus rudes à la dévotion et les poussait à la contrition".

Une manière de fluide électrique émane alors de sa personne, qui fait que chacun le suit à défaut de comprendre la littéralité de ses phrases : j'ai ailleurs essayé d'expliquer comment les élites francophones aussi bien que les masses bretonnantes des alentours de Vannes finissent par entendre l'esprit d'un message délivré dans un français fortement mâtiné de catalan⁸, sans doute à peu près incompréhensible de prime abord pour beaucoup, mais dont le sens général finit par s'imposer à tous.

Les thèmes directeurs de ces interminables harangues sont quelquefois signalés, mais aucun texte complet de sermon prononcé en Bretagne ne nous est parvenu. On remarque que Vincent n'innove guère en apparence dans ses thèmes et son enseignement : se contentant de rappeler les grandes lignes du credo chrétien et les fins dernières de l'homme, il annonce aux pécheurs quel sort épouvantable sera le leur pour les siècles des siècles s'ils ne viennent pas à résipiscence immédiate et n'amendent pas leur vie alors qu'il en est encore temps, apprend aux bons chrétiens respectueux du clergé et fidèles à leurs obligations morales qu'ils connaîtront bientôt les joies béatifiques... Rien de bien original dans tout cela, sinon la qualité de la prestation jouée par un acteur au summum de son art. A regarder de plus près les dépositions qui disent un mot du contenu de ses prêches (une vingtaine), l'essentiel de ses homélies paraît en fait dévolu à une sorte de catéchèse élémentaire : explication du sens profond des prières de base, de la signification de la gestuelle attendue des fidèles – notamment celle du signe de croix, à un degré bien moindre de la gémulation –, nécessité pour eux d'assister à la messe en son

8. Jean-Christophe Cassard, "Vincent Ferrier, le breton et les Sarhaouis", *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXXV, 1996, pp. 341-343. Sur le don des langues, en fait la glossolalie, prêté à Vincent Ferrier, Hervé Martin, "Les Bretons et leurs prédicateurs...", article cité, pp. 36-39.

entier et à jeun, élucidation de l'oraison dominicale, plus quelques recommandations positives ou négatives : évoquer de manière fréquente le nom de Jésus, mais aussi s'écarter des vices les plus graves comme le blasphème ou le juron par le nom de Dieu ou de ses saints.

Rien que d'élémentaire donc, rien d'effrayant dans tout cela : au contraire, beaucoup de témoins aiment à rappeler que ses sermons leur paraissaient doux et agréables à entendre. En ces années d'apaisement Vincent Ferrier tient décidément plus de l'évangéliste que de la masse que du prédicateur enflammé : " Et en vérité cette *nation* fut évangélisée par lui ". Dans son enthousiasme rétrospectif, Jeanne, femme de Raoul Ruallan de Lamballe, va jusqu'à réciter devant les commissaires apostoliques le Pater Noster, l'Ave Maria et l'oraison de la Vierge en français, toutes prières qu'elle avait jadis apprises de sa bouche, puis exécute un signe de croix parfait au nom de la Trinité... Enfin, lorsque la séance vient à se conclure, Vincent descend les marches et préside la communion générale d'une foule bouleversée jusqu'au tréfonds de son âme, avant de se retirer en son logis, le corps brisé mais triomphant.

Le pédagogue novateur :

Les aspects novateurs du périple breton de Vincent Ferrier sont à rechercher ailleurs. Dans la forme des réunions d'abord : ses assistants tendent une corde à travers la foule afin de séparer les femmes des hommes, ce qui à ma connaissance ne s'était encore jamais fait dans le duché. Quant au fond ensuite : l'équipe du Valencien est la première à s'occuper des enfants regroupés à part, auxquels un jeune clerc séculier inculque les gestes et les prières élémentaires tandis que leurs parents écoutent le maître. En fait les deux hommes déclinent le même enseignement à destination de deux publics présentés comme presque également ignorants : des religieux même ne doivent-ils pas recevoir de maître Vincent ou de son clerc les prémises de la foi ?

Il y a innovation aussi sur les prolongements de la tournée en coordination avec le clergé local : à Vannes il semble que l'on traduise ses dires à l'attention des bretonnants incapables de le suivre, puis des résumés de ses sermons – en français comme en breton – circulent dans les paroisses. C'est la première fois que l'on peut soupçonner un pareil souci d'exploitation sur la durée du choc médiatique ressenti à l'écoute d'une forme de prédication qui demeure limitée à une journée pour la majorité de ses bénéficiaires. En cela maître Vincent s'affirme comme un précurseur soucieux d'appliquer une didactique de la foi outrepassant le cadre forcément borné de la simple campagne de prédication de carême ou des sermons de rencontre.

Par rapport à ses prédécesseurs ayant œuvré dans le duché au XIV^e siècle, Vincent n'innove vraiment dans son comportement que sur un seul point, à la jointure du privé et du public : dans son logis comme parmi la presse qui l'assaille sitôt terminées ses prestations oratoires, dans une sorte de bain de foule improvisé il aime à accueillir familièrement des fidèles et à converser avec eux, surtout les femmes auxquelles il impose les mains tout en récitant une courte prière à leur intention. Cette pratique s'inscrit bien, me semble-t-il, dans la perspective plus générale de la recherche d'un apaisement déjà soulignée dans la première partie de cette étude : en " touchant " ses patientes, il s'efforce de leur infuser un peu de sa sérénité, de les rassurer, de calmer leurs angoisses. Ce n'est pas un hasard si plusieurs témoins rapportent que des femmes ou des filles ainsi signées par le saint homme s'éloignent soulagées ou guéries de leurs maux de tête persistants : ces manifestations psychosomatiques d'un mal-être caché peuvent effectivement trouver un remède au moins temporaire grâce à ce genre de manipulations rassérénantes jusque-là non répertoriées parmi le public des miraculés armoricains.

Le second apogée vannetais

Le rappel à Dieu du Valencien en terre d'Armorique :

Terme somme toute assez prévisible au vu de l'âge déjà avancé de maître Vincent et de la vie d'austérités qu'il s'est imposé, redoublée par les harassantes épreuves physiques que représentent pour lui ses trop longues homélies, le prédicateur valencien tombe malade dans le pays nantais alors qu'il est déjà sur la route du départ. Aussitôt, sur les instances de la duchesse

Jeanne qui prête à cet usage sa litière personnelle, son entourage le ramène dans la cité vannetaise où, après une nouvelle cérémonie solennelle de réception par l'évêque, il est hébergé dans la maison occupée alors par feu Marguerite Dreulin, passée en 1453 à Jean Le Fauchour. Tenues au courant de l'aggravation continue de son état de santé, la duchesse, Madame de Malestroît, sa dame de compagnie, Madame de Porhoët, sa belle-sœur, se dépensent dès lors sans compter autour du grabataire, le duc se trouvant pour l'heure absent : les Montforts accaparent par les femmes l'illustre malade qui bientôt ne peut plus sortir au dehors et demeure confiné dans sa chambre. La duchesse Jeanne le supplie assez pour qu'il consente enfin à manger de la viande, suspendant son habituel régime d'austérité alimentaire en raison de son état de faiblesse inquiétant.

Tous ces soins s'avèrent vite inutiles : Vincent décline à vue d'oeil et bientôt il entre en agonie. Comme de juste sa mort est orchestrée dans le cadre intime que représente sa chambre : outre les ultimes visiteurs accourus à l'annonce de son état désespéré, le clergé de la cité se relaye auprès de lui. Ses derniers instants s'organisent selon le scénario désormais bien établi de la "bonne mort" : tant qu'il en a encore la force, le mourant se joint à la récitation commune des prières que les assistants psalmodient autour de lui, puis ses lèvres seules marquent par leur imperceptible mouvement qu'il participe toujours à l'imploration commune. Dûment muni du saint viatique, serrant une croix de bois entre ses mains décharnées, le visage comme déjà rempli d'une joie intérieure indicible à la perspective de retrouver bientôt son Créateur, il rend son âme à Dieu, à l'heure même où le Christ mourut sur la croix, le 5 avril 1419. La duchesse et ses compagnes sont à son chevet et Jeanne de France prend en main les préparatifs de la cérémonie funèbre : elle lave de ses mains le corps et lui passe l'habit de son ordre, fait quérir le menuisier qui fera le cercueil, assiste à la mise en bière, s'occupe de tous les détails, prélève au passage l'étamine ou la chape du défunt qu'elle considère déjà comme la relique d'un saint.

Aussitôt survenu le trépas se manifeste en effet par un signe tangible cette *fama sanctitatis* dont chacun se montre dès alors persuadé qu'elle entoure le défunt : lorsqu'un assistant ouvre la fenêtre de la chambre mortuaire, une nuée de papillons blancs y pénètre, voletant autour du corps, témoins heureux de l'envol de son âme vers le Ciel. L'observation attentive du cadavre confirme cette présomption : il apparaît reposé, le visage rajeuni, serein, illuminé d'un sourire béatifique. La mort au monde est bien une seconde naissance, dédiée celle-ci à la vie éternelle. Le clergé puis le peuple peuvent défiler en bon ordre devant la dépouille de celui qui a déjà toutes les apparences d'un saint.

Cependant une sourde lutte d'influence se déroule dans les pièces attenantes. La bonne règle voudrait que maître Vincent soit inhumé dans le cimetière d'une maison de son ordre, mais Vannes ne renferme pas d'établissement dominicain et le plus proche couvent se situe à Guérande : le clergé local multiplie les objections à son transfert, arguant de la grande distance à parcourir pour rejoindre cette ville et des difficultés du chemin. Celui de Quimperlé est encore plus éloigné. Finalement il est arrêté, à la ferme suggestion du duc, que Vincent sera enterré sur place, dans la cathédrale où une fosse est creusée à la hâte : la cérémonie funèbre, présidée par l'évêque en personne, assisté de tout son chapitre et de nombreux prêtres, en présence de la cour, se déroule le 8 avril et marque aux yeux du monde le second apogée vannetais du prédicateur avant l'élévation de ses reliques suite à sa canonisation officielle le 12 octobre 1458 par Pie II. Désormais l'illustre prédicateur valencien est devenu breton !

L'ancrage breton de saint Vincent Ferrier :

Dans les trente cinq années suivantes il se produit à Vannes et dans sa région un phénomène de métamorphose dans l'oubli que j'ai déjà mis en évidence à partir des enquêtes sur les miracles posthumes de saint Yves et de Charles de Blois⁹. La personnalité réelle de l'homme de Dieu s'estompe très vite dans la mémoire de ceux qui l'ont approché de loin, elle n'intéresse plus ceux qui ne l'ont pas connu. Tous tendent à l'invoquer dans des situations

9. Jean-Christophe Cassard, *Un saint du XIII^e siècle : saint Yves de Tréguier*, Paris, 1992 ; *Charles de Blois (1319/1364), duc de Bretagne et Bienheureux*, Brest, 1994.

d'urgence extrême, comme ils le feraient de n'importe quel autre thaumaturge sollicité en ces occasions. Le fait que maître Vincent soit espagnol et illustre à travers la chrétienté entière ne change rien à l'affaire : nos Bretons attendent de lui qu'il vienne à leur secours, les protège des périls, les guérisse de leurs maladies, épargne leurs proches... Ce que fait Vincent Ferrier sans sourciller lorsqu'il prend la mer pour sauver des pêcheurs de Caumont du naufrage imminent ou permettre à des marins de Vannes de traverser la brume sans avarie ou d'échapper à leurs poursuivants. Polyvalent, il est aussi censé protéger des maisons de l'incendie qui les menace, guérir des enfants malades, éviter l'accident à l'occasion d'une mauvaise chute, rappeler à la vie des défunts, etc.

Tous ces miracles saint Yves ou Charles de Blois les avaient avant lui procurés à leurs dévots respectifs : au plan statistique certaines inflexions se remarquent bien, mais elles s'expliquent par les changements de contexte (dans un duché encore en paix au milieu du XV^e siècle, Vincent n'a pas à accomplir de miracles impliquant des militaires de profession, contrairement à ce que Charles avait l'habitude de faire ; la percée des miracles de protection contre la "peste", surabondants à Vannes en 1453, renseigne d'abord sur l'expansion des épidémies en Bretagne dans ces années, un mal que les enquêtes antérieures ignoraient). La seule supériorité de Vincent prend appui sans doute sur la proximité dans le temps de son rappel à Dieu, qui rend plus efficace sa *virtus*, que les années finissent toujours par éroder aux yeux des hommes. Pour le reste il ne se distingue guère de ses congénères en sainteté, et il sera à son tour supplanté par de nouveaux venus, notamment sainte Anne au pays d'Auray.

Sans l'effacer complètement toutefois, et cela fait une grande différence avec la destinée posthume de Charles de Blois. Comme saint Yves, sans doute à cause de sa stature universelle et parce que ses reliques authentiques sont conservées dans la cathédrale de Vannes et ne subissent pas trop de dommages ou de dispersions au fil des siècles, la renommée de Vincent Ferrier se maintient jusqu'à nos jours en Bretagne. On constate même que les religieux compilant sous l'Ancien Régime les premiers recueils de Vies des saints de la province, notamment Albert Le Grand, ont tendance à étendre son itinéraire au-delà des limites de la Bretagne qu'il parcourut en son temps : avec eux il pénètre la Bretagne bretonnante profonde, suscitant des erreurs et des confusions sur le périple qui fut le sien car rien ne marque en vérité que Vincent se risqua jamais dans cette zone linguistique où bien peu d'auditeurs, assurément, auraient été capables de saisir ses propos. Mais qu'importait à ses dévots tardifs ? Le Valencien était devenu un fils de la péninsule et sa gloire trône toujours au faite de l'Eglise bretonne. Il est seulement à souhaiter qu'à l'avenir ces souvenirs communs aident à une meilleure connaissance entre les régions de naissance et de mort du saint, désormais insérées dans une Europe, espérons-le, définitivement apaisée...

Jean-Christophe Cassard
CRBC - UBO